

Français, peut-être un prêtre, avait logé chez ses parents pendant les fêtes ; on avait parlé religion, l'enfant avait écouté et questionné, et touchée par la grâce, avait fait son plan de conduite. Ici se montre l'initiative du caractère anglais. L'enfant obtint de sa mère l'autorisation de se faire catholique, puis s'informa près d'une nouvelle convertie, si, à l'école catholique, on recevait quelquefois des enfants protestants. Sur la réponse affirmative, elle alla trouver le prêtre catholique de l'endroit pour réclamer son admission. Elle a sollicité de sa maîtresse des instructions spéciales sur la religion, et on la trouve le catéchisme en main, étudiant, ou bien récitant à une de ses compagnes protestantes qu'elle a quelque peu gagnée, afin de savoir vite, pour faire plus tôt sa première communion. »

Et la religieuse française appuie, avec juste raison, sur le caractère touchant d'une telle initiative chez un enfant. Elle ajoute aussi, avec non moins de justesse, qu'il n'y aurait peut-être pas beaucoup de nos Françaises à se donner tant de souci pour leur religion.

(Sem. rel. de Paris.)

Combien il y a-t-il de commandements de l'Église ?

— o —

Six, me répondrez-vous, et, dévotement vous reciterez :

Les dimanches messe ouïras

Et fêtes de commandement.

Les fêtes tu sanctifieras

Qui te sont de commandement.

Tous tes péchés confesseras

A tout le moins une fois l'an.

Ton Créateur tu recevras

Au moins à Pâques humblement.

Quatre-Temps, vigiles jeûneras,

Et le Carême entièrement.

Vendredi, chair ne mangeras,

Ni le samedi mêmement.

Cela fait bien six distiques et autant de commandements. Mais la liste est-elle, veut-elle être limitative ? Non, sans doute. Et alors vous avez tort et raison.